MASTER ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION

GUIDE DES ÉTUDES

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Lille Hauts-de-France

Université de Lille

Table des matières

Présentation générale du projet de formation 2
Présentation de la maquette de formation 4
Modalités d'évaluation de connaissances et de compétences 5
BCC 1 – Consolider et enrichir son expertise disciplinaire 7
Expertise disciplinaire en langues vivantes (anglais / allemand/ espagnol) 7
Expertise disciplinaire - Lettres 9
BCC 2 – Concevoir et conduire son enseignement pour la classe 11
Didactisation des éléments scientifiques pour la classe – Langues vivantes 11
Didactisation des éléments scientifiques pour la classe - Lettres 13
Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline – Langues Vivantes 14
Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline - Lettres 16
Intégration du numérique dans les pratiques disciplinaires 18
BCC 3 – S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel 21
Agir dans un cadre institutionnel 21
Adapter ses pratiques pédagogiques au contexte 23
BCC 4 – Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques 26
Préparer et exploiter le stage 26
Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche 29
Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles 31
Contacts 33

Présentation générale du projet de formation

Vous êtes lauréats du CAPES, CAPEPS, CAPET ou CAPLP : toutes nos félicitations ! Conformément aux changements introduits par la réforme de la formation initiale de 2026, vous devez maintenant suivre et obtenir le master Enseignement et Education (M2E) mention professorat du 2nd degré qui a pour ambition de vous délivrer une formation universitaire solide et de continuer à vous former à votre futur métier.

Ce guide des études du master M2E a pour vocation de constituer un outil de travail essentiel pour chacun d'entre vous : il doit vous aider à comprendre les tenants et les aboutissants de votre formation, à en connaître les objectifs visés, les connaissances et compétences qui seront travaillées durant ces deux années et les attendus de fin de formation.

C'est donc un outil de référence qui vous accompagnera durant ces deux années de formation et vous conduira vers la réussite du master et de votre entrée dans le métier de professeur du second degré.

La formation en master M2E à l'INSPE de l'Académie de Lille Hauts-de-France respecte l'ensemble des éléments du cadrage national défini par l'arrêté du 12 janvier 2026[1] et prend appui sur le référentiel de formation du professorat du second degré publié dans le Bulletin officiel spécial n° 1 du 28 mai 2026[2]. Ce référentiel de formation définit les objectifs de fin de formation, décline les contenus d'enseignement et structure le continuum de formation qui permettront le développement progressif des compétences professionnelles des futurs professeurs du second degré.

La maquette de formation du master M2E mention « Professorat du second degré » se compose de 4 BCC (Blocs de connaissances et de compétences) qui s'appuient en M1 sur 12 semaines de stage de pratique accompagnée, réalisées en collège et/ou lycée, et en M2 sur un stage en responsabilité à mi-temps dans un établissement du second degré :

- Le BCC 1 s'intitule « Consolider et enrichir son expertise disciplinaire ». Il a pour finalité la consolidation et l'approfondissement des savoirs disciplinaires, en lien avec les programmes scolaires que vous devrez enseigner.
- Le BCC 2 se nomme « Concevoir et conduire son enseignement pour la classe ». Ce deuxième bloc a pour finalité l'acquisition des savoirs didactiques liés à la discipline d'enseignement et la maitrise des stratégies pédagogiques. Au fil des deux années de master, vous apprendrez à concevoir et mettre en œuvre des situations propices aux apprentissages des élèves, intégrant notamment les outils numériques.
- Le BCC 3 s'intitule « S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel ». Ce bloc vise l'acquisition des compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d'exercice et dans le cadre des valeurs et des principes attachés au service public d'éducation.
- Le BCC 4 « Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques » renvoie à la nécessité de vous engager dans une dynamique de développement professionnel continu, fondée notamment sur la recherche, à travers la réalisation d'un mémoire de master.

Ces quatre BCC structurent une formation dont tous les éléments sont complémentaires et interdépendants, s'inscrivant dans une approche globale et cohérente du métier de professeur du second degré. Vous serez invités tout au long de la formation à tisser des liens entre ces différents blocs de compétences afin de vous permettre de développer une vision systémique du métier, et de l'appréhender dans une visée humaniste, émancipatrice et vectrice d'égalité des chances pour vos élèves.

[1] https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053368704
[2] https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Special1-0

Avec tous nos souhaits de deux années de formation riches et fructueuses.

L'équipe de direction de l'INSPE Lille HdF

Présentation de la maquette de formation

Master 2 M2E Professorat du 2nd degré					
		Heures Semestre 3	ECTS	Heures Semestre 4	ECTS
	Eléments de formation	144	30	109	30
BCC 1 - Consolider et enrichir son expertise disciplinaire		**40**	5		
UE 1.1	Expertise disciplinaire	40	5		
BCC 2 - Concevoir et conduire son enseignement pour la classe		**50**	10	**40**	7
UE 2	Concevoir et conduire son enseignement pour la classe	50	6	40	7
UE 2.1	Didactisation des éléments scientifiques pour la classe	19		9	
UE 2.2	Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline	21		21	
UE 2.3	Intégration du numérique dans les pratiques disciplinaires	10	4	10	
BCC 3 - S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel		**30**	6	**32**	8
UE 3	S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel	30	6	32	
UE 3.1	Agir dans un cadre institutionnel	10		10	2
UE 3.2	Adapter ses pratiques pédagogique au contexte	20		22	6
BCC 4 - Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques		**24**	9	**37**	15
UE 4	Stage et réflexivité	24	6	37	15
UE 4.1	Préparer et exploiter le Stage	6		**10**	
EC 4.1.1	Préparer et exploiter le Stage			6	
EC 4.1.2	Stage (1/3 tps en M1; mi-tps en M2)			0	
EC 4.1.3	Suivi stage			4	
UE 4.2	Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche	12		**15**	
UE 4.3	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles	6	3	**12**	
EC 4.3.1	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles			10	
EC 4.3.2	Suivi mémoire			2	

Modalités d'évaluation de connaissances et de compétences

Master 2 M2E Professorat du 2nd degré -parcours Lettres Langues							
		ECTS	Evaluation initiale			Evaluation 2nd chance	
	Total master 2	60	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Contenu de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Contenu de l'épreuve
	Total semestre 3	30					
	BCC 1 - Consolider et enrichir son expertise disciplinaire	5					
UE 1.1	Expertise disciplinaire	5					
	BCC 2 - Concevoir et conduire son enseignement pour la classe	10					
UE 2	Concevoir et conduire son enseignement pour la classe	6	Ecrit	5h	Elaboration d'une séquence en lien avec UE UE 2-1 et UE 2-2	Ecrit de 2h30	Contenu en fonction des compétences non validées
UE 2.1	Didactisation des éléments scientifiques pour la classe						
UE 2.2	Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline						
UE 2.3	Intégration du numérique dans les pratiques disciplinaires	4	Dossier de conception de séance				
	BCC 3 - S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel	6					
UE 3	S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel	6					
UE 3.1	Agir dans un cadre institutionnel		Dossier réflexif		Ecrit réflexif prenant appui sur le 1er rapport de visite		
UE 3.2	Adapter ses pratiques pédagogique au contexte						
	BCC 4 - Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques	9					
UE 4	Stage et réflexivité	6					
UE 4.1	Préparer et exploiter le Stage		1er rapport de visite (rapport du tuteur INSPE)				
UE 4.2	Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche						
UE 4.3	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles	3	Ecrit		Rapport d'étape de 20 pages minimum		

L'évaluation de 2nd chance est positionnée, le plus souvent, en fin d'année et concerne les étudiants qui n'ont pas acquis les compétences attendues tout au long de l'année

	Total semestre 4	30					
BCC 2 - Concevoir et conduire son enseignement pour la classe		7					
UE 2	Concevoir et conduire son enseignement pour la classe	7					
UE 2.1	Didactisation des éléments scientifiques pour la classe		2ième rapport de visite (rapport du tuteur INSPE)				
UE 2.2	Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline						
UE 2.3	Intégration du numérique dans les pratiques disciplinaires						
BCC 3 - S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel		8					
UE 3.1	Agir dans un cadre institutionnel	2	Entretien à l'issue de la visite de stage	1h			
UE 3.2	Adapter ses pratiques pédagogique au contexte	6					
BCC 4 - Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques		15					
UE 4	Stage et réflexivité	15					
UE 4.1	Préparer et exploiter le Stage		Mémoire et soutenance		Mémoire de 30 à 60 pages hors annexes	Oral et/ou écrit	Ecrit complémentaire au mémoire ou nouvelle soutenance 'à la condition d'avoir présenté un mémoire jugé recevable et d'avoir effectué la soutenance, sur avis du directeur / de la directrice du mémoire et du / de la responsable de parcours.
UE 4.2	Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche						
UE 4.3	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles			40 minutes (présentation 15', entretien 20', délibération 5')	Soutenance		

BCC 1 – Consolider et enrichir son expertise disciplinaire

UE 1.1	Expertise disciplinaire en langues vivantes (anglais / allemand/ espagnol)

1- Objectifs poursuivis

L'objectif de cet UE est de consolider l'atteinte du **niveau C du CECRL** dans les différentes activités langagières, approfondir les connaissances linguistiques, culturelles et interculturelles, de développer des capacités d'analyse de documents authentiques variés et maîtriser une expression écrite et orale experte, adaptée aux exigences professionnelles. Il sera développé la maîtrise de la communication professionnelle en langue vivante. Sensibiliser aux enjeux interculturels liés aux contextes professionnels et à la mobilité internationale et Identifier les besoins linguistiques des étudiants à partir d'évaluations diagnostiques et construire des parcours de consolidation adaptés seront envisagés.

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (20h)

- Entraînement à la **compréhension écrite** avec question de langue.
- Analyse de supports audio ou vidéo.
- Préparation à la **présentation orale et à l'interaction avec le jury**.
- Production écrite et orale à partir de textes des programmes de CAP et baccalauréat professionnel.
- Analyse et exploitation de corpus professionnels authentiques.
- Préparation à l'évaluation de la langue : compétences linguistiques, pragmatiques et interculturelles.
- Construction d'outils d'évaluation diagnostique, formative et certificative.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Ces attendus s'inscrivent dans les axes de développement professionnels relatifs à la maîtrise disciplinaire, au plurilinguisme et à l'enseignement des langues vivantes dans le second degré. A l'issue du parcours, il sera attendu :

- Le **niveau C du CECRL** dans toutes les activités langagières ;
- Capacité à analyser des documents culturels et à en expliciter les enjeux interculturels.
- Maîtrise d'une expression écrite et orale experte, adaptée aux contextes d'enseignement.
- Aptitude à mobiliser les savoirs disciplinaires pour concevoir des apprentissages progressifs.

4- Bibliographie indicative

- **Conseil de l'Europe**, *Cadre européen commun de référence pour les langues – Volume complémentaire*, Éditions Didier, hors collection, **2021**.
- **Ministère de l'Éducation nationale**, *Programmes de langues vivantes du lycée professionnel*, Bulletin officiel, hors collection, **2019-2020**.

- **Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche**, *L'enseignement des langues vivantes en voie professionnelle*, Rapport officiel, hors collection, **2022**.
- **Christian Puren**, *La perspective actionnelle. Évolution ou révolution en didactique des langues ?* Éditions Didier, collection **Langues & didactique**, **2014**.
- **Jean-Paul Narcy-Combes & Marie-Thérèse Narcy-Combes**, *Didactique des langues et TIC : vers une recherche-action responsable*, Éditions Ophrys, collection **Didactique des langues**, **2019** ;
- **Abdallah-Pretceille, Martine**, *L'éducation interculturelle*. Paris : **Presses Universitaires de France**, coll. **Que sais-je ? 2020**

UE 1.1	Expertise disciplinaire - Lettres

1- Objectifs poursuivis

L'objectif de cet UE de seconde année de master est de consolider et approfondir les savoirs en langue et en littérature dans une perspective analytique, théorique et méthodologique.

2- Objectifs poursuivis

Semestre 3 (20h)

1. Repères en histoire littéraire (approfondissement)

- Approfondissement de **corpus ciblés** (œuvres ou extraits) du XVI^{e} au XXI^{e} siècles en littérature française et étrangère
- Permanences, ruptures et héritages des mouvements littéraires
- Mise en perspective des œuvres avec les **programmes du lycée professionnel**
- Approches croisées littérature / autres arts (image, cinéma, spectacle vivant)

2. Genres, registres et formes littéraires (mobilisation)

- Analyse comparée de genres et de registres
- Usages scolaires et didactiques des genres littéraires
- Choix de corpus en fonction d'objectifs de lecture et d'écriture

3. Outils de l'analyse littéraire (maîtrise et transfert)

- Analyse fine des effets de sens à l'échelle du texte et de l'extrait
- Articulation analyse littéraire / interprétation / écriture
- Analyse de textes à visée argumentative, narrative et poétique
- Construction de démarches d'analyse adaptées aux élèves de lycée professionnel

4. Grammaire du français

- Analyse syntaxique au service du sens et de l'interprétation
- Grammaire de texte et de discours
- Explicitation et justification de choix grammaticaux dans des productions écrites

5. Orthographe

- Orthographe et compréhension du fonctionnement de la langue
- Analyse des erreurs récurrentes d'élèves
- Correction raisonnée et accompagnement de la réécriture
- Outils et stratégies de remédiation orthographique

6. Lexique

- Sémantique lexicale et discursive
- Polysémie, figement, collocations, expressions idiomatiques
- Lexique et construction du sens dans les textes littéraires et non littéraires
- Analyse du choix lexical et de ses effets interprétatifs
- Variation lexicale et enjeux idéologiques ou culturels

7. Méthodologie d'exercices littéraires

- Commentaire suivi ou composé,
- Ecritures créatives,
- Etc.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

- Mobiliser de manière **autonome et experte** les savoirs en langue et en littérature pour analyser des textes variés
- Conduire une **analyse littéraire approfondie,** en articulant contexte, formes, procédés et effets de sens
- Justifier de façon argumentée des **choix interprétatifs, linguistiques et stylistiques**
- Analyser des faits grammaticaux, orthographiques et lexicaux **au service du sens et de la compréhension des textes**
- Corriger, réécrire et enrichir des productions écrites en s'appuyant sur des **critères linguistiques explicites.**

4- Bibliographie indicative

- Histoire de la France littéraire (différents ouvrages pour les différentes périodes), PUF

- *Les Textes : types et prototypes* - 4e éd. Broché – Grand livre, 2017 de Jean-Michel Adam

- *Figures III* Poche – 2019, Gérard Genette

- *Grammaire méthodique du français, PUF,* de Martin Riegel et Jean-Christophe Pellat

- *L'orthographe française*, Nina Catach, Nathan, 2003

- Dictionnaire de linguistique, Larousse

- Le Grevisse de l'étudiant.

- Grammaire graduelle du français, éd. C. Narjoux, De Boeck Supérieur, 2018.

- La grammaire pour tous, éd. N. Laurent et B. Delaunay, coll. « Bescherelle », Hatier , 2019

- 35 questions de grammaire française, Fl. Leca-Mercier, Armand Colin 2019.

- Devenir lecteur : L'expérience de l'élève de lycée professionnel, Stéphanie Lemarchand, Presses Universitaires de Rennes éditions, 2017

LOUBET-POETTE Vanessa et ROCHELOIS Cécile, « Enseigner par l'image, enseigner l'image : la place de l'image dans l'enseignement de la littérature », in Les cahiers de didactique des Lettres, https://revues.univpau.fr/ca/index.php?id=58

ROUXEL Annie, « Pratiques de lecture : quelles voies pour favoriser l'expression du sujet lecteur ? », Le français aujourd'hui, 2007/2 (n° 157), p. 65-73. URL : https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui2007-2-page-65.htm

VIBERT Anne, « Faire place au sujet lecteur en classe : quelles voies pour renouveler les approches de la lecture analytique au collège et au lycée ? », intervention en séminaire national, mars 2011. https://eduscol.education.fr/document/5687/downloadP

eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/guide-la-grammaire-du-francais-du-cp-la-6e-97251.pdf

BCC 2 – Concevoir et conduire son enseignement pour la classe

UE 2.1	Didactisation des éléments scientifiques pour la classe – Langues vivantes

1- Objectifs poursuivis

Cette unité d'enseignement vise à permettre aux étudiants de :

- Transposer les savoirs linguistiques et culturels en objets d'enseignement adaptés au lycée professionnel
- Concevoir des séquences fondées sur la perspective actionnelle du CECRL
- Développer des compétences langagières dans des situations contextualisées et professionnelles
- Prendre en compte la diversité des élèves (hétérogénéité, profils linguistiques, besoins éducatifs)
- Intégrer les apports des sciences cognitives (attention, mémoire, métacognition)
- Mettre en œuvre des démarches actives favorisant l'autonomie et l'engagement
- Concevoir une évaluation cohérente avec les apprentissages

L'objectif est de former un enseignant capable de concevoir, mettre en œuvre et analyser des situations d'apprentissage actionnelles en langues vivantes.

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (9h)

- Construction d'une séquence actionnelle complète
- Alignement didactique : objectifs – tâches – évaluation
- Scénarisation didactique
- Différenciation avancée et métacognition
- Dimension interculturelle
- Construction d'outils d'évaluation critériée
- Analyse réflexive

Développement d'une posture réflexive et experte

Semestre 4 (4h)

- Mise en œuvre en responsabilité
- Inscription dans une progression annuelle
- Régulation didactique en situation réelle
- Projets interdisciplinaires
- Stabilisation de la posture professionnelle

Accès à une autonomie didactique.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

- Identifier les besoins langagiers des élèves de LP
- Concevoir des activités actionnelles adaptées
- Structurer une séquence cohérente et contextualisée
- Mettre en œuvre une évaluation explicite et critériée
- Favoriser l'engagement et l'autonomie des élèves
- Intégrer la dimension interculturelle et professionnelle
- Analyser et ajuster ses pratiques

4- Bibliographie indicative

- Christian Puren – Perspective actionnelle
- Philippe Meirieu – Apprendre
- Stanislas Dehaene – Apprendre !
- Sylvain Connac – Coopération
- Lev Vygotski – Interaction et apprentissage
- Michael Byram – Compétence interculturelle
- ministère de l'Éducation nationale – Programmes LV LP
- CECRL (Didier, 2021)

UE 2.1	Didactisation des éléments scientifiques pour la classe - Lettres

1- Objectifs poursuivis

Cette UE permet de transposer les savoirs disciplinaires en objets d'enseignement et d'apprentissage, conformément aux programmes de français du lycée professionnel. Elle développe des compétences de conception, de mise en œuvre et d'analyse de situations d'enseignement en lettres, en prenant en compte l'intégration des compétences psychosociales dans la structuration des séances et des séquences pédagogiques.

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (10h)

- Analyse de pratiques et de productions d'élèves
- Construction d'outils d'évaluation formative et certificative
- Préparation aux épreuves de l'examen (écrit, oral, projet)

Semestre 4 (5h)

- Ajustement des démarches
- Articulation des choix didactiques dans une cohérence annuelle

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

- Concevoir des séquences conformes aux programmes du lycée professionnel
- Adapter les démarches d'enseignement aux besoins des élèves
- Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation pertinents

4- Bibliographie indicative

- Bucheton, D. (2014). *Refonder l'enseignement de l'écriture*. Paris : Retz.
- Centre national d'étude des systèmes scolaires (CNESCO). (2016). *Lire et écrire : pratiques et difficultés des élèves*. Paris : CNESCO.
- Giasson, J. (2011). *La compréhension en lecture* (2e éd.). Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Ministère de l'Éducation nationale. (2019). *Programmes d'enseignement du français : CAP et baccalauréat professionnel*. Paris : MENJ.
- Plane, S. (1998). *Grammaire et écriture*. Paris : ESF.
- Plane, S. (2004). *L'oral à l'école*. Paris : ESF.
- Reuter, Y. (2013). *Didactique du français*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Vibert, A. (2015). *Faire lire et faire écrire des élèves de lycée professionnel*. Chasseneuil-du-Poitou : Réseau Canopé.
- Référentiel opérationnel des CPS (Tome I et II) de santé publique France.

UE 2.2	Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline – Langues Vivantes

1- Objectifs poursuivis

Cette unité d'enseignement vise à former des enseignants capables de :

- Concevoir des situations d'apprentissage en langues vivantes adaptées au lycée professionnel
- Mettre en œuvre une **didactique actionnelle** conforme au CECRL
- Articuler **didactique disciplinaire (UE 2-1)** et **stratégies pédagogiques (UE 2-2)**
- Prendre en compte la diversité des élèves (hétérogénéité, besoins, profils linguistiques)
- Favoriser l'engagement, l'activité et l'autonomie des élèves
- Développer des compétences langagières dans des situations contextualisées et professionnelles
- Intégrer les dimensions **interculturelles, numériques et cognitives**
- Concevoir et mettre en œuvre des évaluations au service des apprentissages
- Analyser et réguler ses pratiques dans une démarche réflexive

L'objectif est de former un enseignant capable de **concevoir, piloter et ajuster des situations d'apprentissage complexes en langues vivantes**.

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (10h)

Pilotage, régulation et analyse des pratiques

- Conduite de séance et régulation en temps réel
- Analyse des interactions et engagement des élèves
- Différenciation avancée et métacognition
- Construction d'outils d'évaluation critériée
- Analyse réflexive des pratiques
- Dimension interculturelle et CPS

Développer une posture professionnelle réflexive.

Semestre 4 (10h)

Professionnalisation et autonomie

- Mise en œuvre en responsabilité
- Ajustement des pratiques en contexte réel
- Travail en équipe et interdisciplinarité
- Projets pédagogiques et mobilité
- Stabilisation des gestes professionnels
- Construction d'une identité professionnelle

Accéder à une expertise professionnelle autonome.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

 Concevoir des séquences actionnelles adaptées aux élèves de LP

 Mettre en œuvre des stratégies pédagogiques variées et inclusives

 Favoriser l'engagement et l'autonomie langagière

 Adapter son enseignement à l'hétérogénéité

 Construire et utiliser des outils d'évaluation pertinents

 Piloter une séance et réguler les apprentissages

 Analyser ses pratiques avec recul

 Travailler en équipe pédagogique

4- Bibliographie indicative

- Christian Puren – Perspective actionnelle
- Philippe Meirieu – Apprendre
- Stanislas Dehaene – Apprendre !
- Sylvain Connac – Coopération
- Lev Vygotski – Apprentissage social
- Michael Byram – Compétence interculturelle
- Ministère de l'Éducation nationale – Programmes LV LP
- CECRL (Didier, 2021)

UE 2.2	Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline - Lettres

1- Objectifs poursuivis

Cette unité a pour but d'amener les étudiants à

- Concevoir et conduire des situations d'enseignement favorisant les apprentissages de tous les apprenants ;
- Mobiliser des **stratégies pédagogiques différenciées,** explicites et inclusives ;
- Installer un **climat de classe sécurisant et propice aux apprentissages** ;
- Analyser leurs pratiques et ajuster leurs choix pédagogiques ;
- Inscrire leur action dans les finalités éducatives de la voie professionnelle ;
- Intégrer les Compétences PsychoSociales dans la progression.

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (11h)

- Comprendre et analyser les erreurs des élèves (Astolfi)
- Accompagner les progrès et la remédiation
- Articuler pédagogie et exigences des examens (CAP / bac pro)
- Enseignement explicite (Bissonnette)

Semestre 4 (11h)

- Pédagogie de projet et interdisciplinarité
- Co-intervention et travail en équipe pédagogique
- Parcours de l'élève (avenir, citoyenneté, santé, culture)
- Lutte contre le décrochage scolaire
- Les innovations pédagogiques (plan de travail, classe flexible, classe autonome)

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

- Mettre en œuvre des stratégies pédagogiques adaptées aux publics du LP
- Installer un climat de classe favorable aux apprentissages des lettres
- Différencier son enseignement en fonction des besoins des élèves
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents et explicites (CCF ou ponctuel)
- Analyser ses pratiques pédagogiques avec recul et esprit critique
- Articuler pédagogie, didactique disciplinaire et valeurs éducatives

4- Bibliographie indicative

- Antibi, A. (2003). *La constante macabre*. Paris : Math'Adore.
- Antibi, A. (2016). *Évaluer sans dévaluer*. Paris : ESF Sciences humaines.
- Astolfi, J.-P. (1997). *L'erreur, un outil pour enseigner*. Issy-les-Moulineaux : ESF Sciences humaines.
- Bissonnette, S., Richard, M., & Gauthier, C. (2010). *L'enseignement explicite*. Montréal : Chenelière Éducation.
- Bucheton, D. (2009). *Les gestes professionnels et le jeu des postures*. Issy-les-Moulineaux : ESF Sciences humaines.

- Cèbe, S., & Goigoux, R. (2009). *Apprendre à comprendre*. Paris : Retz.
- Connac, S. (2017). *Apprendre avec les pédagogies coopératives*. Paris : ESF Sciences humaines.
- Dehaene, S. (2018). *Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines*. Paris : Odile Jacob.
- Gordon, T. (2006). *Enseignants efficaces*. Paris : ESF Éditeur.
- Goigoux, R. (2015). *Lire et écrire au CP*. Paris : Retz.
- Houssaye, J. (1994). *Le triangle pédagogique*. Paris : ESF.
- Mascret, N. (2017). *Motivation et engagement en contexte scolaire*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Meirieu, P. (1987). *Apprendre… oui, mais comment ?* Paris : ESF.
- Perrenoud, P. (1999). *Gérer la classe*. Issy-les-Moulineaux : ESF Sciences humaines.
- Reuter, Y. (2013). *Comprendre les disciplines scolaires*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Tricot, A. (2017). *L'innovation pédagogique*. Paris : Retz.
- Viau, R. (2009). *La motivation en contexte scolaire* (2e éd.). Bruxelles : De Boeck.
- Vygotski, L. S. (1997). *Pensée et langage* (trad. fr.). Paris : La Dispute.
- Deci, E. L., & Ryan, R. M. (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior*. New York, NY : Plenum Press
- Référentiel opérationnel des CPS (Tome I et II) de santé Publique France.

UE 2.3	Intégration du numérique dans les pratiques disciplinaires

1- Objectifs poursuivis

L'objectif de cette UE est double : développer les compétences numériques professionnelles des étudiants et leur permettre de développer les compétences numériques de leurs élèves.

La formation prend en compte les outils numériques et leurs contextes d'usage. Les étudiants sont formés à l'usage pédagogique des outils et ressources numériques. **La formation intègre une évaluation basée sur une mise en œuvre professionnelle et la passation d'un parcours permettant la délivrance d'une attestation des compétences professionnelles, dans le cadre de référence des compétences numériques d'éducation.**

Le semestre 3 s'articule davantage autour de la prise en compte des élèves et de leurs besoins tandis que le semestre 4 est davantage orienté vers l'innovation et la plus-value pédagogique.

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (10h)

- Utiliser les potentialités des équipements, des ressources et des services numériques pour développer les compétences numériques des élèves et les impliquer dans une démarche de conception numérique
- Concevoir des démarches de différenciation pédagogique, en mobilisant le numérique comme levier d'adaptation des supports, des rythmes, des parcours et des modalités d'accompagnement des élèves
- Prendre en main et exploiter des outils numériques d'exercisation, en les intégrant de manière réfléchie dans les situations d'apprentissage pour favoriser l'entraînement, la différenciation et l'autonomie des élèves.
- Explorer et mobiliser des outils numériques d'évaluation, en vue de diversifier les modalités d'évaluation, de recueillir des données sur les apprentissages et d'accompagner le suivi et la progression des élèves.
- Mobiliser des outils numériques et des dispositifs fondés sur l'intelligence artificielle afin de soutenir les processus de mémorisation, de réactivation des connaissances et d'ancrage des apprentissages chez les élèves.
- Découvrir des contenus créés afin de sensibiliser les élèves aux biais de l'IA, et aux risques générés par le numérique sur l'environnement ainsi que sur la santé, le bien-être.

Semestre 4 (10h)

- Identifier, expérimenter et articuler des outils numériques favorisant l'hybridation des enseignements.

- Analyser la conception et la mise en œuvre de scénarios pédagogiques intégrant le numérique, en s'appuyant sur des cadres de référence reconnus (SAMR, TPACK, …) afin d'évaluer leur plus-value pédagogique et d'ajuster les pratiques.
- Interroger les apports de l'intelligence artificielle au service de l'école inclusive, en identifiant les usages permettant de répondre à la diversité des besoins éducatifs particuliers et en prenant en compte les enjeux éthiques et réglementaires.
- Expérimenter des usages numériques disciplinaires innovants, notamment dans une perspective de différenciation et d'accompagnement personnalisé des élèves dans un cadre pédagogique sécurisé (chatbots, feedbacks, gamification...)

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 3

Concevoir une activité numérique pour la classe et :

- Recourir au numérique lorsque cela répond à une problématique d'apprentissage, d'enseignement ou d'éducation
- Respecter des principes éthiques et juridiques
- Identifier les compétences numériques des apprenants pré requises et développées
- Prendre en compte des besoins éducatifs particuliers, et identifier les usages, outils et/ou ressources numériques qui permettraient d'y répondre
- Mobiliser le numérique comme moyen de conception et pour formaliser son projet, son scénario
- Choisir des moyens / supports / pratiques / outils / ressources / solutions / données numériques sélectionnés par rapport aux objectifs visés et activités prévues.
- Identifier plusieurs usages de l'IA favorisant l'accessibilité et la prise en compte de la diversité des besoins éducatifs.

Semestre 4

Mettre en œuvre une activité numérique en classe et :

- Préparer et gérer le matériel, les outils, la partie technique
- Utiliser des potentialités des moyens numériques pour permettre une différenciation
- Accompagner des apprenants en prenant en compte leurs compétences numériques
- Mesurer la réalité de l'atteinte des objectifs de l'activité
- Évaluer les compétences numériques des apprenants
- Est en mesure d'analyser la plus-value pédagogique du numérique à l'aide de cadres reconnus et proposer des ajustements à une pratique

Analyser la mise en œuvre d'une activité numérique en classe et :

- Porter un regard réflexif sur l'atteinte des objectifs
- Analyser la prise en compte effective de la diversité des apprenants
- Partager une expérience professionnelle s'appuyant sur le numérique
- Être en mesure de faire le point sur les apports professionnels
- Sait identifier plusieurs usages pédagogiques pertinents de l'IA et justifier l'apport de l'IA au regard des objectifs

4- Bibliographie indicative

Évaluer, développer et certifier les compétences numériques, Page Eduscol,

Les intelligences artificielles et leurs usages en éducation, Page Eduscol,

En fonction des parcours disciplinaires, les formateurs de chaque discipline complèteront cette liste avec des ressources plus spécifiques.

BCC 3 – S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel

UE 3.1	Agir dans un cadre institutionnel

1- Objectifs poursuivis

L'UE 3-1 du BCC-3 rassemble une partie des enseignements qui s'inscrivent dans la philosophie décrite par le RÉFÉRENTIEL DE FORMATION PROFESSORAT DU SECOND DEGRÉ du 28 mai 2026, fixant le cadre des formations dispensées pour les blocs 2,3 et 4 au sein des masters M2E mention second degré. Cette EC s'inscrit totalement dans le Bloc 3, et elle vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une véritable **dynamique de collaboration et de travail en équipe** dans les EPLE, au service de la réussite scolaire de tous les élèves. La formation en master M2E est définie à partir du nouveau référentiel de formation qu'institue la réforme en lien avec le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 1er juillet 2013. Cette formation donne une place majeure **à la connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la République**
La finalité de l'UE 3-1 est de faire de cette connaissance et de la transmission des valeurs de la République les fondements d'une culture professionnelle commune à tous les étudiants de la mention second degré et de la mention encadrement éducatif intervenant en EPLE. Les enseignements seront réalisés en groupe inter-parcours/mention.

Les grands objectifs sont les suivants :

Devenir acteur du service public d'éducation

- **INSCRIRE SON ACTION DANS LES PRINCIPES ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE**
- **CONNAÎTRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE DANS LE CADRE DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION**
- **CONNAÎTRE LE SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS POUR MIEUX Y INSCRIRE SON ACTION**
- **INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE D'ÉQUIPE ET PARTENARIALE**
- **CONSTRUIRE DES RELATIONS DE QUALITÉ AVEC LES FAMILLES**
- **AGIR DANS UN CADRE COLLECTIF POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (10h)

• Transmettre les principes et les valeurs de la République dans le cadre scolaire
- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement dans le cadre d'une pédagogie égalitaire.

• Connaitre le système éducatif français pour mieux y inscrire son action
- Connaître et comprendre les enjeux des politiques éducatives en faveur de l'égalité des chances (éducation prioritaire, prise en compte de la ruralité et de la politique de la ville).

• Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale
- Mettre en œuvre des actions dans une dynamique d'équipe et partenariale pour répondre aux enjeux éducatifs en identifiant les personnes ressources et les partenaires à mobiliser.

• Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'Enfance
- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et participer à sa résolution en rendant compte et en faisant appel aux personnels en charge de cette problématique.

- Identifier toute forme d'exclusion, de harcèlement ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale, de maltraitance ou de violences (notamment sexistes et sexuelles).
- Connaître les procédures de saisine des autorités compétentes.

Semestre 4 (10h)

• **Tenir compte des enjeux de la transition écologique dans l'exercice de ses missions**
- Comprendre l'impact écologique de son action individuelle et collective dans l'exercice du métier d'enseignant.
- Identifier des leviers d'action possibles pour des solutions soutenables à l'échelle de la classe et de l'établissement.
• **Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale**
- Connaître le rôle des associations éducatives complémentaires de l'enseignement.
- Situer son action dans le cadre de dispositifs partenariaux existant sur son territoire.
- Connaître le rôle des acteurs économiques d'un territoire pour contribuer à l'éducation à l'orientation.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

L'étudiant devra faire la preuve en qualité de fonctionnaire stagiaire qu'il **respecte et fait respecter** les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toutes les discriminations.
Il prendra en compte les conseils et recommandations qui lui seront donnés pour conforter ses pratiques.
Il devra intégrer une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité.

Il maitrisera suffisamment le parcours « de l'élève » pour **agir** de façon raisonnée et ainsi **faire les choix** professionnels appropriés.
Il devra **répondre de manière efficace** et adaptée aux situations professionnelles rencontrées pour **répondre aux besoins** des élèves.

4- Bibliographie indicative

Chaque formateur proposera une bibliographie de référence à ses étudiants en TD.

UE 3.2	Adapter ses pratiques pédagogiques au contexte

1- Objectifs poursuivis

L'UE 3-2 rassemble les enseignements qui s'inscrivent dans la philosophie du bloc 2 décrite par le référentiel du 28 mai 2026 fixant le cadre des formations dispensées au sein des masters M2E à destination de tous les élèves fonctionnaires et fonctionnaires stagiaires de master de la mention second degré et de la mention encadrement éducatif. Les enseignements seront dispensés en groupe inter-parcours/mention.
La mise en place de ces enseignements reprenant l'entièreté du bloc 2 du référentiel, constitue une exigence forte de la réforme de la formation du professorat du second degré car elle vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une véritable **dynamique de collaboration et de travail en équipe** dans les EPLE, au service de la réussite scolaire de tous les élèves. Cet objectif doit se traduire par la constitution progressive **d'une culture professionnelle partagée** par l'ensemble des enseignants et personnels d'éducation qui s'appuie sur des **objectifs**, des **valeurs** et des c**ompétences communes** mais aussi sur la **(re)connaissance des spécificités** et **des complémentarités** qui en découlent, et qui sont au cœur de tout travail collaboratif.
La finalité de cette UE 3-2 est la construction de compétences professionnelles orientée et traversée par les compétences du bloc 2 du référentiel. Ces compétences professionnelles sont précisées pour la suite dans le référentiel du 1er juillet 2013 qui présente dans une première partie les 14 compétences communes attendues des professeurs et personnels d'éducation.
La voie professionnelle présente des spécificités telles que l'alternance, la co-intervention et un enseignement professionnel tourné vers le monde économique, incluant un enseignement sur des plateaux techniques. La formation des titulaires du CAPLP se doit d'intégrer ces dimensions. Une partie spécifique du bloc 2 « Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves » leur est consacrée pour un nombre d'heures compris entre 15 % et 20 % de l'horaire total du bloc. Cette formation spécifique ouverte à tous les étudiants ayant un intérêt pour la voie professionnelle et ceux susceptibles d'enseigner en sections de techniciens supérieurs, s'inscrit dans le volume horaire du bloc 2, dans une logique de différenciation selon les parcours des étudiants. Cette spécificité sera travaillée et mise en œuvre au semestre 4, avec des groupes constitués uniquement de fonctionnaires stagiaires intervenant en lycée professionnel, plus des fonctionnaires stagiaires pouvant être intéressés par cette spécificité.
Pour synthétiser, l'UE 3-2 a pour objectif de permettre aux étudiants d'adapter leur pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves en développant les points suivants :
CONNAÎTRE ET PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES
METTRE EN ŒUVRE SON ENSEIGNEMENT
ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE
CONTRIBUER À LA QUALITÉ DU CLIMAT SCOLAIRE
ENSEIGNER EN VOIE PROFESSIONNELLE (15 à 20 % de l'EC-3-2)

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (20h)

• Choisir les modalités d'organisation de la classe favorables à l'engagement de tous les élèves dans les apprentissages :
- Savoir mobiliser les principes de gestion de classe en faveur d'un climat de classe serein.

• Assurer la sécurité et le bien-être des élèves
- Mobiliser des modalités d'organisation de la classe et d'activités renforçant l'estime de soi, le sentiment d'appartenance et le respect mutuel.

• Prendre en compte les facteurs d'inégalité scolaire dans sa pratique afin de réduire leurs effets et favoriser la réussite de tous les élèves.
- Mettre en œuvre une pédagogie égalitaire pour faire réussir chaque élève.
- Lutter contre tous les types de stéréotypes.
- Proposer des activités encourageant une ambition forte pour tous les élèves indépendamment de leurs origines socio-culturelles et de leur genre.

• Identifier en quoi sa (ou ses) discipline(s) contribue(nt) à développer des compétences partagées à plusieurs disciplines dans une perspective de transversalité et de culture commune.

• Concevoir et utiliser des évaluations au service de la réussite de tous les élèves :
- Interpréter des résultats pour réguler l'enseignement et les apprentissages.

• Analyser sa pratique dans une démarche réflexive de régulation et de développement professionnel :
- Effectuer un retour réflexif sur une situation d'enseignement vécue.
- Repérer et comprendre les réussites, les marges de progrès d'une pratique et formuler des pistes d'ajustement.

• Intégrer les compétences à s'orienter dans le cadre des enseignements :
- Connaître les missions d'un professeur principal.

Semestre 4 (22h)

• Évaluer les besoins des élèves pour mieux y répondre et rendre effective l'école pour tous.
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle (enseignant référent, accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH), coordonnateurs d'unité localisée pour l'inclusion scolaire ou ULIS, personnels de santé et de service social, psychologue de l'éducation nationale) et contribuer à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés.

• Concevoir et utiliser des évaluations au service de la réussite de tous les élèves :
- Prendre en compte l'impact potentiel des stéréotypes, notamment de genre, dans les pratiques d'évaluation.

- Contribuer à préparer les élèves aux examens dans la diversité de leurs modalités et dans le respect des définitions d'épreuves.

• **Analyser sa pratique dans une démarche réflexive de régulation et de développement professionnel :**
- S'appuyer sur les besoins identifiés afin de mettre en œuvre les parcours éducatifs en s'inscrivant dans des partenariats avec des acteurs du territoire.

• **Contribuer à la fluidité du parcours scolaire au service de la réussite des élèves**
- Accompagner le choix des élèves (voies, séries ou spécialités et options) au service de leur projet professionnel ou d'orientation.
- Contribuer à préparer les élèves aux transitions école –collège, collège-lycée et lycée – enseignement supérieur.

• **Intégrer les compétences à s'orienter dans le cadre des enseignements**
- Approfondir la connaissance des différentes voies d'enseignement et de leurs spécificités.
- Développer activement les compétences des élèves à s'orienter.

• **Prévenir le décrochage scolaire**
- Mettre en œuvre des stratégies qui permettent le retour en classe des élèves décrocheurs.

• **Choisir les modalités d'organisation de la classe favorables à l'engagement de tous les élèves dans les apprentissages**
- Savoir mobiliser ses connaissances sur les CPS et les fonctions cognitives des élèves pour favoriser leur implication dans les apprentissages en classe.

• **Assurer la sécurité et le bien-être des élèves**
- Mettre en œuvre une pratique d'évaluation favorisant un climat serein d'apprentissage et préservant l'estime de soi.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Il devra **conscientiser et formuler** ses besoins de formation pour **actualiser** ses savoirs pour faire évoluer ses pratiques.
Prend en compte les conseils et recommandations qui lui sont donnés pour conforter ses pratiques.
En qualité de fonctionnaire stagiaire, il devra intégrer une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité

Il devra être capable **d'élaborer, conduire et analyser** une séquence/séance.
Il **maitrisera** suffisamment les compétences professionnelles pour **agir** de façon autonome, **anticiper et faire les choix** professionnels appropriés.
Il devra **répondre de manière efficace** et adaptée aux situations professionnelles rencontrées pour **répondre aux besoins** des élèves.
Participe à la réflexion et au travail collectif en formation et dans son établissement.

4- Bibliographie indicative

Chaque formateur proposera une bibliographie de référence à ses étudiants en TD.

BCC 4 – Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques

UE 4.1	Préparer et exploiter le stage

1- Objectifs poursuivis

L'UE 4-1 s'inscrit dans les 4 blocs du référentiel de formation du 28 mai 2026 fixant le cadre des formations des masters M2E. Ce référentiel précise que « les stages sont préparés, exploités et analysés à la lumière des enseignements dispensés, afin de permettre une découverte progressive du métier ». Les enseignements seront dispensés par parcours de formation et s'articulent avec l'ensemble des Blocs de la maquette de formation mais plus particulièrement avec les enseignements de l'UE 4.2 « Analyser au travers de la réflexivité professionnelle »

La mise en place de ces enseignements structure une formation dont les axes sont complémentaires et interdépendants, s'inscrivant dans une approche globale et cohérente du métier de professeur du second degré.

L'UE 4-1 a pour objectif d'accompagner progressivement les futurs enseignants dans leur entrée dans le métier à travers une préparation réfléchie des périodes de stage et une exploitation formative des situations vécues sur le terrain. Il vise à articuler les apports théoriques de la formation avec l'expérience pratique en milieu scolaire, afin de favoriser le développement de compétences professionnelles solides et réflexives et l'adoption d'une posture professionnelle intégrant les dimensions éthiques et déontologiques du métier.

Plus précisément, ces enseignements permettent aux étudiants de se préparer aux exigences du stage en les aidant à comprendre le fonctionnement de l'institution scolaire, le rôle et les responsabilités de l'enseignant, ainsi que les attentes liées à l'observation et à la prise en charge progressive de la classe. Ils les amènent à conscientiser les enjeux relatifs à la conception de séances d'enseignement adaptées aux élèves et aux programmes, tout en tenant compte des enjeux institutionnels, éthiques, didactiques, pédagogiques et éducatifs.

L'exploitation du stage vise à développer les capacités d'observation et d'analyse des pratiques professionnelles. Les étudiants sont amenés à prendre du recul sur leurs actions et leurs observations, à identifier les réussites et les difficultés rencontrées, et à mobiliser des cadres théoriques pour mieux comprendre les situations d'enseignement-apprentissage. Ces enseignements dispensés par parcours disciplinaire favorisent également l'échange et la mutualisation des expériences entre pairs, dans une perspective de co-construction des savoirs professionnels.

Enfin, ces enseignements contribuent à la construction de l'identité professionnelle des futurs enseignants, en les engageant dans une démarche réflexive continue, indispensable à l'évolution de leurs pratiques et à leur développement professionnel tout au long de la carrière.

Pour synthétiser, l'UE 4-1 a pour objectif d'accompagner les étudiants dans la préparation réfléchie des périodes de stage et de leur démarche d'enseignement ainsi que de les aider à élaborer des observations outillées comme point de départ des retours réflexifs à engager dans toutes les dimensions du métier (didactique, pédagogique, éthique et institutionnelle).

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (6h)

CM Modalités de stage en responsabilité et posture professionnelle, cadre juridique en vigueur dans l'exercice de ses missions.

TD

1. Identifier quelques stratégies pédagogiques et didactiques qui permettent de répondre aux obstacles d'apprentissage

- concevoir et planifier son enseignement, préparer la 1ère visite-conseil, documents préparatoires à la leçon observée et communication pré et post visite conseil

- Décrire un problème professionnel, prélever des indicateurs sur le pilotage et la conduite de classe et la construction de son autorité afin de créer un climat de classe propice aux apprentissages.

Semestre 4 (10h)

TD

1. Identifier quelques stratégies pédagogiques et didactiques qui permettent de répondre aux obstacles d'apprentissage

- élaborer un canevas d'observation de l'agir professionnel dans sa globalité basé sur l'observation des élèves et de leurs évaluations à des fins de différenciation pédagogique.

- préparer la 2ème visite conseil (observation de leçon et entretien conseil)

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

L'étudiant sera capable d'**adopter une posture professionnelle et prendre des décisions fondées sur le cadre réglementaire et éthique du métier**

L'étudiant sera en mesure **de concevoir et planifier son enseignement** dans le respect des programmes et d'en **déduire les effets sur la construction de son autorité** et plus largement **de la gestion éducative de la classe**

L'étudiant sera capable **d'identifier les conditions favorables à l'instauration et au maintien d'un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant.**

L'étudiant sera capable **de prélever des indicateurs visibles et invisibles** dans son activité d'enseignant afin de **réguler et différencier son enseignement**

L'étudiant sera capable **de mesurer l'efficacité de ses actions**

L'étudiant sera en mesure de rendre compte des choix et stratégies utilisés pour instaurer un climat de classe positif et serein.

L'étudiant sera en mesure **de rendre compte des choix et stratégies utilisés** pour rendre accessible son enseignement à tous les élèves.

4- Bibliographie indicative

- Références Institutionnelles

- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (2013)
- Programmes scolaires (cycles 3, 4 et cycle Lycée)
- Documents Eduscol

- Références scientifiques

- Altet, M. *L'analyse de pratiques professionnelles*, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Bucheton, D. & Soulé, Y. *Les gestes professionnels de l'enseignant : un multi-agenda de préoccupations enchâssées*, ESF, 2009.
- Houssaye, J. *Le triangle pédagogique*, ESF, 2014.
- Perrenoud, Ph. *Développer des compétences professionnelles à l'école*, ESF, 2013.
- Postic M., De Ketele J-M., *Observer les situations éducatives*, PUR, 1988.
- Chaliès, S. **Accompagner le développement professionnel des enseignants débutants**, De Boeck, 2019.

UE 4.2	Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche

1- Objectifs poursuivis

L'UE 4-2 du BCC-4 rassemble une partie des enseignements qui s'inscrivent dans la philosophie décrite par le RÉFÉRENTIEL DE FORMATION PROFESSORAT DU SECOND DEGRÉ du 28 mai 2026, fixant le cadre des formations dispensées pour les blocs 2,3 et 4 au sein des masters M2E mention second degré. Cette UE s'inscrit totalement dans le Bloc 4, et elle vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une analyse des gestes professionnels de l'enseignant au service de la réussite scolaire de tous les élèves. La formation en master M2E est définie à partir du nouveau référentiel de formation qu'institue la réforme en lien avec le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 1er juillet 2013. Cette formation donne une place majeure **à la réflexivité professionnelle.**
La finalité de l'UE 4-2 est de développer la posture réflexive chez les fonctionnaires stagiaires afin qu'ils puissent réguler et ajuster leurs gestes professionnels au service de la réussite de tous les élèves. Les enseignements seront réalisés en TD disciplinaire.

Les objectifs visés pour les 4 semestres sont les suivants :

- **EFFECTUER UN RETOUR RÉFLEXIF SUR UNE SITUATION D'ENSEIGNEMENT VÉCUE**
- **REPÉRER ET COMPRENDRE LES RÉUSSITES, LES MARGES DE PROGRÈS D'UNE PRATIQUE ET FORMULER DES PISTES D'AMÉLIORATION**
- **TESTER, ÉVALUER ET RÉGULER COLLECTIVEMENT DES DÉMARCHES ET DES OUTILS**

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (12h)

Analyse des séances et des séquences de l'étudiant en prenant en compte la gestion de classe et l'explicitation

• **Effectuer un retour réflexif sur une situation d'enseignement vécue**
- Évaluation et régulation des activités et des séances menées en stage à partir des planifications des étudiants
- Identification des premiers dilemmes professionnels en lien avec le stage
- Intégration des retours d'évaluation formative

• **Repérer et comprendre les réussites, les marges de progrès d'une pratique et formuler des pistes d'amélioration**
- Analyse de la planification des apprentissages (de la séance à la séquence)

• **Renforcement des capacités d'analyse dans des contextes complexes ou imprévus**
-Aide à la rédaction de l'analyse des rapports de visite

Semestre 4 (15h)

Analyse des évaluations pour réguler les enseignements et pour différencier

• **Effectuer un retour réflexif sur une situation d'enseignement vécue**
- analyse à partir des évaluations conçues et des traces évaluatives sur les grilles d'évaluation

• **Approfondir la démarche réflexive**
-préparation à l'oral réflexif de fin de master

• **Repérer et comprendre les réussites, les marges de progrès d'une pratique et formuler des pistes d'amélioration**
- apports du formateur d'articles et de références scientifiques issus de la recherche pour analyser et modifier ses pratiques, notamment dans la conception des évaluations

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

L'étudiant analyse de manière réflexive les séances qu'il conduit, en identifiant ses choix pédagogiques, les ajustements opérés en situation et leurs effets sur l'activité des élèves. Il analyse des fiches de préparation et des séquences d'enseignement en prenant en compte la gestion de classe et l'explicitation.
Il analyse les évaluations qu'il conçoit pour planifier et réguler ses enseignements. Il est capable d'interroger la place de l'erreur.
Il est capable d'analyser avec pertinence des adaptations pédagogiques en lien avec les besoins spécifiques des élèves.

4- Bibliographie indicative

Paquay, L., Altet, M., Charlier, E. et Perrenoud, Ph. (dir.) (1996) *Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies? Quelles compétences?*, Bruxelles, De Boeck.

Paquay, L. et Sirota, R. (dir.) (2001) Le praticien réflexif. La diffusion d'un modèle de formation, Numéro thématique de *Recherche et formation (INRP, Paris),* n° 36.

Perrenoud, Ph. (1994) *La formation des enseignants entre théorie et pratique*, Paris, L'Harmattan.

Schön, D. (1993) *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal, Éditions Logiques.

Altet, M (1996) Les dispositifs d'analyse des pratiques pédagogiques en formation d'enseignants : une démarche d'articulation pratique-théorie-pratique, in Blanchard-Laville, C. & Fablet, D. (dir.) *L'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, pp. 11-26.

Altet, M. (1992) Une formation professionnelle par l'analyse des pratiques et l'utilisation d'outils conceptuels issus de la recherche : modes cognitifs et modes d'ajustement, *Les Sciences de l'Éducation pour l'ère nouvelle*, n° 1-2, pp. 27-58.

Goigoux, les cinq focales, https://inspe.uca.fr/formation/cinq-focales-un-mini-mooc

UE 4.3	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles

1- Objectifs poursuivis

L'objectif principal de la formation « à » et « par » la recherche pour les élèves fonctionnaires et fonctionnaires stagiaires, est de développer un regard critique sur les pratiques professionnelles par une activité d'initiation à la recherche, afin d'acquérir des compétences en lien avec le métier de professeur du second degré. Ce travail d'exploration et de réflexion débute en M1 et est approfondi en M2 ; il aboutit à la rédaction d'un mémoire de master.

L'élaboration d'un mémoire sur deux années doit contribuer au développement professionnel en formant des futurs professionnels aptes à s'interroger sur leurs pratiques et à mettre en place un protocole de recherche. Cette initiation à la recherche permet à de futurs professionnels de se familiariser avec les démarches scientifiques et de s'approprier les questions, les méthodologies, les outils et les résultats produits par les chercheur.es ; elle contribue à développer un regard informé et distancié sur les pratiques professionnelles.

Le mémoire est un élément structurant qui témoigne des différentes étapes inhérentes à toute démarche scientifique et réflexive. La réflexion engagée tout au long de son élaboration, de l'écriture et lors de la soutenance, permet aux étudiant.es de montrer leurs capacités à engager et s'engager dans une démarche de recherche scientifique, et à tisser des liens entre la pratique professionnelle et les données issues de la recherche autour d'un objet précis.

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (6h)

Les enseignements du **troisième semestre** doivent permettre de guider méthodologiquement les fonctionnaires stagiaires dans leur travail d'enquête, dans le prolongement du travail de recherche engagé en M1 et en tenant compte de la pluralité des méthodologies mobilisables en lien avec l'exercice du métier.

Semestre 4 (12h)

Le **quatrième semestre** permet de passer progressivement d'une logique d'accompagnement des fonctionnaires stagiaires dans la finalisation du mémoire à une logique de veille scientifique permettant une projection vers les objectifs T3 du référentiel de formation.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Attendu de fin de semestre 3 : **rapport d'étape** (au minimum 20 pages) correspondant au recueil de données. Ce recueil doit impérativement être mené au cours de ce semestre, afin de ne pas accumuler un retard difficile à rattraper ensuite.

Le semestre 4 doit permettre de finaliser le mémoire écrit, de 30 pages minimum hors annexes. Le dépôt de ce mémoire permet d'accéder à la **soutenance** lors de laquelle seront

évalués les apports de la recherche menée et la construction des compétences professionnelles attendues d'un fonctionnaire stagiaire en fin de master, dans une logique de projection dans le métier.

4- Bibliographie indicative

Sur la place et le rôle du mémoire dans la formation des enseignants :

Colin, D. et Dolignier, C. (2019). Le mémoire d'initiation à la recherche en formation d'enseignants de lettres. Entre posture de praticien et positionnement scientifique. Le français aujourd'hui, 204, 37-50. DOI : 10.3917/lfa.204.0039

Delarue-Breton, C. (2014). Le mémoire de master MEEF : un nouveau genre universitaire ? Diversité, 177, 50-54. https://www.persee.fr/doc/diver_1769-8502_2014_num_177_1_8351

Doussot, S. & Vezier, A. (2016). Le séminaire de recherche : un lieu pour structurer la formation à l'enseignement autour de l'articulation théorie et pratique. *Recherches en éducation,* (HS9) https://doi.org/10.4000/ree.9957

Jorro, A. & Tutiaux-Guillon N. (2015). Savoirs profanes, savoirs scientifiques dans la formation des enseignants. *TransFormations*, n° 13-1 : https://cnam.hal.science/hal-02008280/document

Stumpf, A. **et** Meia, J.-S. (2025), Intégration de la recherche en formation à l'enseignement : entre prescription et utilité. Éducation et socialisation (77). DOI : https://doi.org/10.4000/14ro7

Contacts

Responsables de mention second degré Master Enseignement et Education

Bruno DEBEIRE : bruno.debeire@univ-lille.fr

Guillaume JOUVE : guillaume.jouve@univ-lille.fr

Responsable Master Enseignement et Education parcours Langues vivantes/Lettres

Aline CHUDY : aline.chudy@univ-lille.fr

Gestionnaire de scolarité

Adresse mail générique : inspe-scolarite-villeneuve@univ-lille.fr

Soraya GASMI : soraya.gasmi@univ-lille.fr